

Le Secrétaire signale plus particulièrement les intéressantes recherches archéologiques du docteur Parmentier à Clermont et à Noroy (*Société de Clermont*), les détails donnés par M. Guiffrey sur les Tapisseries étendues aux Gobelins pour la visite de la dauphine Marie-Antoinette en 1773, détails qui se rapportent à plusieurs tapisseries du château de Compiègne (*Bulletin de la Société de Paris et de l'Île de France*). — L'inventaire sommaire de la collection Bucquet-aux-Consteaux, comprenant 95 volumes de documents manuscrits et imprimés sur Beauvais et le Beauvaisis légués à la Bibliothèque de Beauvais par M. l'abbé Renet et analysés par M. le docteur Leblond. C'est là, pour les amateurs d'histoire locale, une mine d'une valeur inestimable, et dans leur gratitude, ils hésiteront entre le généreux donateur et le travailleur courageux qui aura facilité leurs recherches.

M. le chanoine Morel nous donne la primeur d'une lecture destinée au Congrès des Sociétés Savantes, sur *les Calendriers perpétuels de Beauvais, Noyon et Senlis du XIII^e au XVI^e siècle*. Il explique d'abord comment nos ancêtres tiraient de ces calendriers perpétuels la même utilité que nous de nos calendriers annuels, au moyen des indications suivantes réparties en trois colonnes : 1^o le nombre d'or qui permet de déterminer le rang de l'année courante dans un cycle de 19 ans ; 2^o la lettre dominicale qui fait connaître les dimanches, ainsi qu'on en use encore aujourd'hui dans nos calendriers dits perpétuels ; 3^o la répartition du mois en calendes, ides et nones, de longueur variable, compliquée encore par cette singulière habitude de compter par avance : ainsi, le premier jour d'un mois s'appelant les calendes de tel mois et les derniers jours de ce mois portant un numéro décroissant avant les calendes du mois suivant.

De nombreux procédés mnémotechniques aident le lecteur à se rappeler la longueur des différentes parties du mois, la liste des fêtes, principalement

la date de Pâques qui sert de base à la répartition des fêtes mobiles.

Dans le choix des saints inscrits sur ce calendrier destiné à notre région, notre confrère reconnaît avec justesse l'influence déjà prépondérante de Paris. Ainsi il observe que saint Lucien n'est pas mentionné et qu'à la date du 16 janvier, saint Antoine, si populaire depuis, est remplacé par saint Sulpice.

Il énumère également nombre de renseignements relatifs aux prescriptions de l'église et à celles de l'hygiène telle qu'on l'entendait alors, avec son interminable cortège de saignées et de purgations témoignant d'une vigueur de constitution que nous ne connaissons plus.

La Société applaudit cette lecture remplie d'érudition et d'humour et décide qu'elle sera présentée au Congrès des Sociétés Savantes.

M. de Bonnault extrait de son travail sur la Ligue à Compiègne le récit des persécutions endurées par l'évêque de Beauvais, Nicolas Fumée. Chassé de sa ville épiscopale, enlevé de force de son château de Bresles, conduit en prison à Noyon, maltraité par les ligueurs, malgré l'intervention de Mayenne, il parvient à s'échapper la nuit, caché dans un bateau chargé de légumes, et débarque enfin à Compiègne, qui a le grand honneur de servir d'asile à tous les proscrits, qu'ils viennent de Senlis comme le bailli d'Humeroles, de Montdidier comme les membres de l'élection, de Soissons comme l'abbesse Catherine de Bourbon, ou enfin de Beauvais et de Noyon, comme le malheureux évêque fugitif.

M. Fleuret nous donne lecture du travail entrepris par M. Bazin, sur le règne de Charles VIII, d'après les registres de la Ville pendant les deux années 1486-1487. Nous retrouvons le détail des nombreux présents, principalement en vin, offerts aux hôtes les plus illustres, comme la dame de Beaujeu et le connétable de Bourbon, et aussi aux moindres personnages dont il importe de reconnaître les services ou de payer la complaisante influence. C'est ainsi qu'on abreuve largement le